



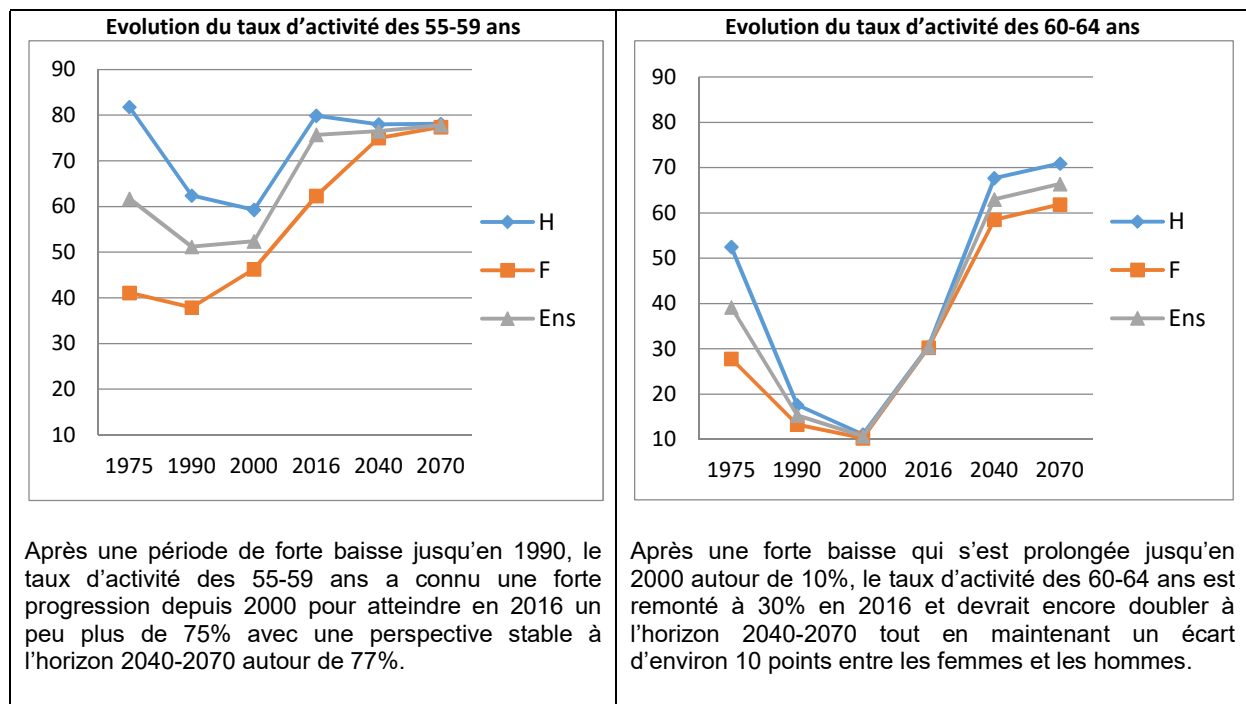
# Note sur le taux d'activité des séniors

à partir des données figurant dans le rapport annuel du COR de Juin 2017

Note rédigée par Daniel GAUCHON – Septembre 2017

Les différentes réformes récentes des retraites ont pour la plupart contribué à retarder l'âge de cessation d'activité, provoquant ainsi une augmentation du taux d'activité des séniors.

Les études citées par le COR permettent d'apprécier ces évolutions du taux d'activité en distinguant notamment les deux tranches d'âge de cinq années avant et après le repère symbolique de 60 ans.



## Les enjeux du taux d'activité

### 1 – L'équilibre financier du système

Dans un système par répartition où les cotisations des actifs financent les retraites, le rapport entre le nombre d'actifs et de retraités est un élément important pour définir un juste équilibre afin que l'effort demandé aux actifs permette de garantir un niveau de vie satisfaisant des retraités.

Bien que lié étroitement aux évolutions économiques, l'équilibre financier actuel permet d'assurer un niveau de vie des retraités équivalent à celui des actifs.

### 2 – L'équité entre les générations

La fixation de l'âge de la retraite doit aussi permettre d'assurer un rapport équivalent pour chaque génération entre le temps d'activité et le temps de retraite, donc en tenant compte de l'allongement de la durée de vie et tout particulièrement de la durée de vie en bonne santé. Ainsi, malgré le recul de l'âge de départ en retraite, la durée de retraite reste de l'ordre de 30% du temps de vie.

### 3 – L'équité entre les hommes et les femmes

Bien que les évolutions dans ce domaine ne soient pas liées directement aux mesures de recul de l'âge de retraite, il convient d'observer attentivement le taux d'activité pour constater une réduction très importante des écarts qui est la condition évidente pour que les iniquités en matière de retraite se réduisent.

#### **La reconnaissance des efforts consentis**

Alors que le Président de la République considère que notre pays est incapable de se réformer, les transformations réalisées au cours des deux dernières décennies témoignent au contraire d'une extraordinaire capacité à opérer rapidement des changements majeurs visant à assurer à moyen terme la pérennité de notre système de retraite.

Ces évolutions ne se sont pas faites toutes seules. Elles ont le fruit de propositions, de négociations, de compromis réalisés par les gouvernements successifs. Les organisations syndicales se sont battues pour défendre les intérêts des salariés et des retraités, pour promouvoir davantage de justice et d'équité. Non seulement ces luttes ont permis de peser sur les décisions mais elles ont assurément contribué à ce que l'ensemble des citoyens prenne conscience des enjeux et accepte des mesures parfois douloureuses.

La situation actuelle et à moyen terme de relatif équilibre financier du système comme les évolutions constatées de réduction des inégalités entre les hommes et les femmes sont le résultat évident des efforts de l'ensemble des acteurs de notre société.

D'autres étapes seront sans doute nécessaires en fonction notamment des évolutions économiques. Elles donneront lieu de la part de nos organisations syndicales à la plus grande vigilance mais leur nécessité éventuelle ne pourra pas être acceptée sans que les efforts d'adaptation qui ont déjà été consentis soient clairement reconnus.

#### **Rappel**

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.